



Département du
COMMUNE DE MARLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 avril 2024

Date de convocation

29 MARS 2024

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le quatre avril à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël VERFAILLIE.

Date d'affichage

29 MARS 2024

Étaient Présents :

Jean-Noël VERFAILLIE, Maire – Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe - Serge MOREAU, Yves FLOQUET, Isabelle DUPONT, Laurence MOREL, Thomas JORIEUX, Alice DUPONT-DONNET, adjoints – Jean-Yves NAVA, Joël BOUTE, Jeanne-Marie BINOT, Joël QUENTIN, Frédérique VISTE, Hélène MARTIN, Aurore FARENEAU-FOURNIER, Priscilla DZIEMBOWSKI, Mathilde BARBIEUX, Jean-Claude VILLAIN, Estelle BOUTE, Bruno LECLERCQ, conseillers municipaux délégués – Marie-Thérèse HOUREZ, Virginie MELKI, Serge LEKADIR, Valérie CAPELLE, Karim BERBACHE, conseillers municipaux.

**Nombre de
Conseillers**

Arrivée de Aurore FARENEAU-FOURNIER à 18H24

En exercice.....33

Étaient Absents excusés :

Présents.....25
Votants.....33

Assia LAZREG, adjointe au Maire, avait donné procuration à Estelle BOUTE, conseillère municipale déléguée.
Patrick LEMAIRE, adjoint au Maire, avait donné procuration à Céline PLATEEL-THUIN, 1^{ère} adjointe.
Nathalie KOSOLOSKY, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Isabelle DUPONT, adjointe au Maire.
Florence LEKEUX, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Bruno LECLERCQ, conseiller municipal délégué.
Christian HANQUET, conseiller municipal délégué, avait donné procuration à Jean-Claude VILLAIN, conseiller municipal délégué.
Maria CORDONNIER, conseillère municipale, avait donné procuration à Thomas JORIEUX, adjoint au Maire.
Thérèse ZAOUÏ, conseillère municipale, avait donné procuration à Virginie MELKI, conseillère municipale.
Christian CHATELAIN, conseiller municipal, avait donné procuration à Valérie CAPELLE, conseillère municipale.

N° DEL-24-10

Objet

Approbation du
compte de gestion
2023 de la
commune de Marly

Secrétaire de séance : Thomas JORIEUX



COMMUNE DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 avril 2024

Exposé :

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Il retrace en dépenses et en recettes l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du comptable public.

Les résultats du compte de gestion sont conformes aux résultats du compte administratif de l'exercice 2023 qui est soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante.

Considérant qu'aucune observation n'est apportée à l'exactitude des opérations ci-dessus,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur,

Le compte de gestion n'appelle aucune observation nécessaire.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver le compte de gestion du comptable public de la ville de Marly pour l'exercice 2023

le Conseil Municipal,

Oùï l'exposé de Monsieur Yves FLOQUET,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOPTE la proposition.

Le secrétaire de séance
Thomas JORIEUX



Le Maire
Jean-Noël VERFAILLIE

